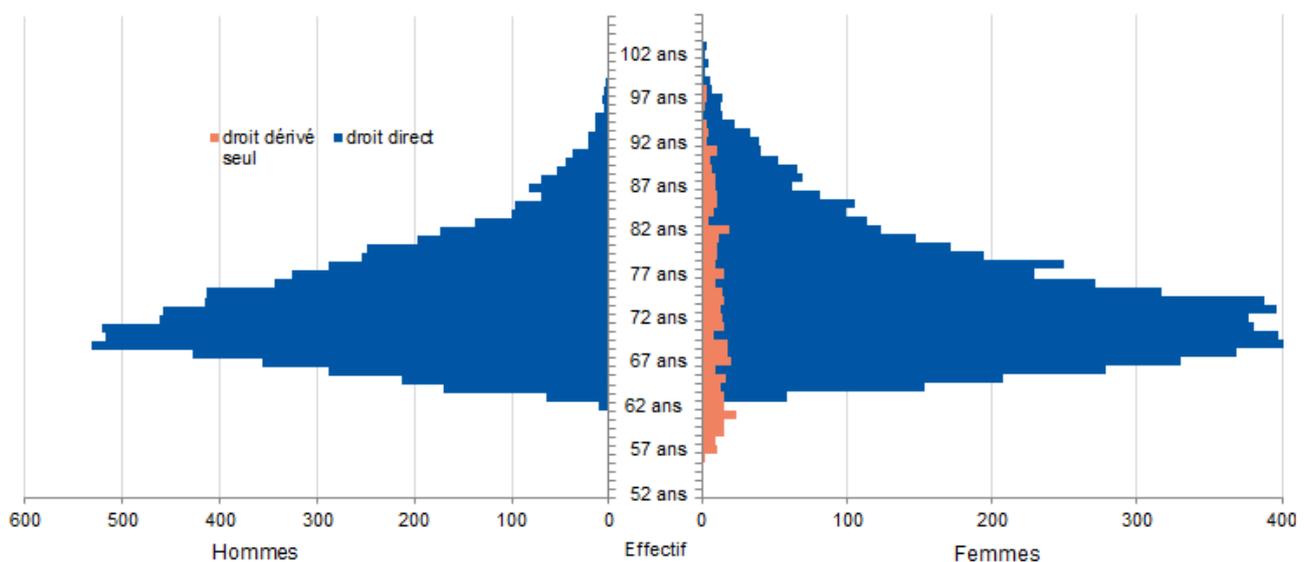


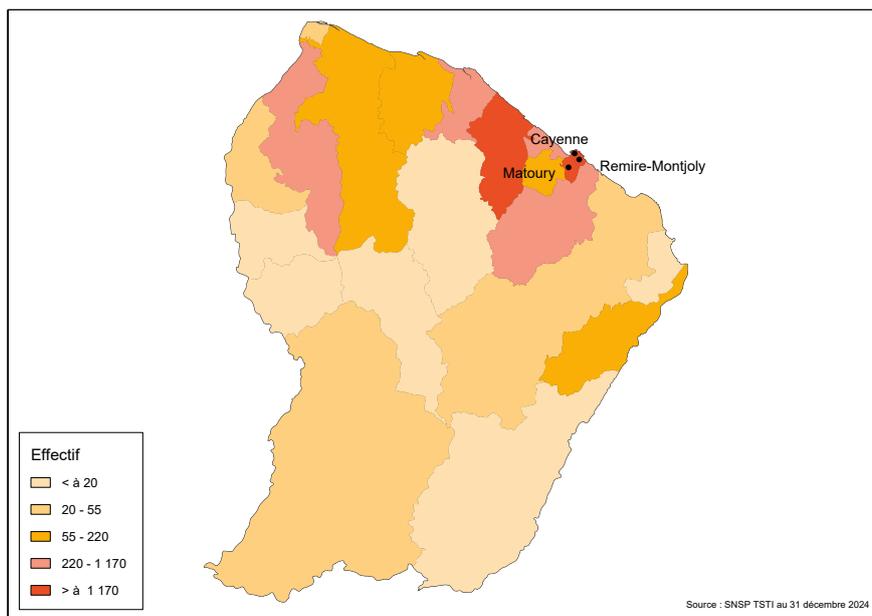
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	772	689	1 461
Droits directs (retraites personnelles)	754	561	1 315
Droits dérivés (retraites de réversion)	18	128	146
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	388	308	696
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19	9	28
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	66,3 ans	65,7 ans	66,0 ans
Droits dérivés	74,7 ans	69,3 ans	69,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	7 478	6 816	14 294
Retraités percevant un droit direct seul	7 399	5 817	13 216
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	478	483
Retraités percevant les deux à la fois	74	521	595
Minimum vieillesse ⁽²⁾	26,0%	23,0%	24,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	137	76	213
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	73,6 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	774 €	693 €	736 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	30,9%	37,5%	33,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cayenne			
Nombre total de retraités	2 461	2 519	4 980
Retraités percevant un droit direct seul	2 430	2 145	4 575
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	178	180
Retraités percevant les deux à la fois	29	196	225
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	30,8%	28,2%	29,5%
Matoury			
Nombre total de retraités	1 371	1 210	2 581
Retraités percevant un droit direct seul	1 351	1 055	2 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	65	65
Retraités percevant les deux à la fois	20	90	110
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	23,3%	18,3%	21,0%
Remire-Montjoly			
Nombre total de retraités	920	1 075	1 995
Retraités percevant un droit direct seul	916	963	1 879
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	46	47
Retraités percevant les deux à la fois	3	66	69
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,8%	13,3%	14,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr